

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE – LA FONCTION DE L'EXPERTISE

Titre 1 – L'essor d'une fonction d'expertise

Chapitre 1 – La spécialisation de l'expert

Section 1. L'expert constatant

Section 2. L'expert savant

Chapitre 2 – La spécialisation de l'expertise

Section 1. La singularisation d'un rôle judiciaire

Section 2. La restriction de l'accès à la fonction d'expertise

Titre 2 – Une fonction d'assistance

Chapitre 1 – La réduction à la factualité

Section 1. Les frontières indéfinies de la factualité

Section 2. Le cantonnement de l'expert dans le domaine du fait

Section 3. La construction juridique de la factualité

Chapitre 2 – Le monopole décisionnel du juge

Section 1. La notion d'acte juridictionnel

Section 2. La fonction de la notion d'acte juridictionnel

Titre 3 – Une fonction normative

Chapitre 1 – Le jugement et le sens de la norme

Section 1. La distinction entre l'interprétation et l'application de la norme

Section 2. La liaison entre l'interprétation et l'application de la norme

Chapitre 2 – L'expertise et la qualification juridique

Section 1. La normativité de l'expertise

Section 2. Une évaluation axiologique irréductible

SECONDE PARTIE – L'INSTITUTION DE L'EXPERTISE**Titre 1 – La légalité scientifique**

Chapitre 1 – Un savoir extérieur au droit

Section 1. Les listes d'experts nommés auprès des tribunaux

Section 2. La sélection de l'expert

Section 3. L'expert détenteur d'un savoir certifié

Section 4. La contestation de l'expert

Chapitre 2 – Un savoir auxiliaire pour le droit

Section 1. L'expertise au service du juge

Section 2. L'expert au service du juge

Titre 2 – L'insertion de l'expertise dans le jugement

Chapitre 1 – Le droit français à l'épreuve de la normativité de l'expertise

Section 1. La prudence du droit français

Section 2. L'influence du droit européen

Chapitre 2 – Le droit français à l'épreuve de la comparaison : un regard sur le droit des États-Unis

Section 1. La distinction de l'expérience et du savoir de l'expert

Section 2. Une vigilance accrue sur le contenu des savoirs : le spectre de la *junk science*

Section 3. Une épistémologie jurisprudentielle